



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
12 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le DOUZE JUILLET à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A. DEL BASSO - F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint
H.FAURE – C. ORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – MC.FOLIO –
L. BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : C.MAFFRE par A. DEL BASSO / M.CHRETIEN par JC. AILLOT / G.RATAJEZAK par H. FAURE / A. SCIACQUA-LERIDON
par S.CAPPEAU-FREJABUE / S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN / E.CRETIN-RAFFET par GA.FLEURY / A.PERIN par
C. ORTIZ / S.TRIBOLET par T. VERMEILLE / F.LONG par L.CHAVANY

Secrétaire de séance : Laurence CHAVANY

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15 le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** à l'unanimité Mme Laurence CHAVANY en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Mars 2016.
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2016.
- **PREND CONNAISSANCE** de la liste des personnes tirées au sort à partir des listes électorales de la Commune, appelées à siéger en qualité de jurés d'assises pour l'année 2017 à savoir :
Nasere BENLAHBIB – Nelly CANTILLAC – Roger CHAZALLET – Alain DAVID – Nadine MANSUY – Magaly GERARD
Aurore IMPINNA – Xavier LAMOTHE – Arlette BLASCO – Nicolas PADILLA – Florence PASCAL – Edwige SURLES
- **APPROUVE** à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- **FIXE** à l'unanimité le montant des frais de déplacement des agents communaux et les modalités d'attribution applicables à compter du 1^{er} Août 2016.
- **DECIDE** à l'unanimité d'instituer une indemnité d'astreinte d'exploitation pour les agents techniques affectés à l'entretien de la piscine municipale durant la période d'ouverture de cet établissement.
- **DECIDE** à l'unanimité d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, le permis de démolir pour toute opération ayant pour objet de démolir ou rendre inutilisable, tout ou partie d'une construction.
- **FIXE** à l'unanimité les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement.
- **APPROUVE** à l'unanimité le renouvellement pour 2016, de la convention de prestation de service avec la Commune de VIOLES fixant les modalités de contribution financière de cette commune pour l'accueil des enfants de VIOLES au centre de loisirs municipal.
- **APPROUVE** à l'unanimité pour 2016, la convention de mise à disposition d'un coordinateur avec la Commune de VIOLES définissant les modalités et le coût d'intervention de l'agent intercommunal de coordination.
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal 2016 portant sur des virements de crédits budgétaires.

- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget eau potable 2016 portant sur des ouvertures de crédits budgétaires.
- **AUTORISE** à l'unanimité les remboursements sur les régies municipales : cantine/garderie/périscolaire et centre de loisirs.
- **FIXE** à l'unanimité les nouveaux tarifs des pompes funèbres, applicables à compter du 1^{er} Juillet 2016.
- **PROCEDE** à l'unanimité à la modification des tarifs municipaux 2016 concernant le camping et les concessions au cimetière.
- **APPROUVE** à l'unanimité les rapports d'activités 2015 sur le prix et la qualité du service de distribution de l'eau potable et de l'assainissement.
- **APPROUVE** à l'unanimité le rapport d'activités 2015 de GRDF
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Fait à JONQUIERES le 13 Juillet 2016

Le Maire,
Louis BISCARRAT



La Secrétaire de Séance,
Laurence CHAVANY

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Laurence Chavany'.